



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

recherche

Question écrite n° 108951

Texte de la question

M. Francis Falala attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les propositions inscrites dans la plate-forme du LIR 2006. Parmi celles-ci, les auteurs préconisent notamment, en collaboration avec les autorités, d'accéder aux médicaments innovants à l'hôpital. Aussi, il le remercie de lui indiquer sa position et ses intentions relativement à cette préconisation.

Texte de la réponse

Parmi les propositions inscrites dans la plate-forme 2006 du LIR (laboratoires internationaux de recherche) figure l'accès continu des médicaments innovants à l'hôpital. Les mesures et procédures mises en place permettent d'ores et déjà de favoriser un accès rapide et continu des médicaments innovants à l'hôpital. Le dispositif d'autorisation temporaire d'utilisation (ATU) permet aux médicaments ne bénéficiant pas d'une autorisation de mise sur le marché d'être utilisés au sein des établissements hospitaliers et pris en charge par l'assurance maladie. Par ailleurs, les médicaments bénéficiant du statut innovant peuvent demander à bénéficier d'une procédure accélérée d'évaluation par la commission de la transparence et obtenir un agrément aux collectivités et divers services publics dans les meilleurs délais. Enfin, dans le cadre de la mise en place progressive de la tarification à l'activité (TAA) dans les établissements hospitaliers, l'article L. 162-22-7 du code de sécurité sociale prévoit l'inscription sur une liste spécifique des molécules onéreuses afin d'en autoriser l'utilisation et la prise en charge en sus des tarifs des groupes homogènes de séjour (GHS).

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108951

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11532

Réponse publiée le : 20 février 2007, page 1950